



Compte rendu Assemblée Générale Extraordinaire

Vendredi 16 Janvier 2015

COMITE DROME ARDECHE DE BASKETBALL



Assemblée Générale Extraordinaire 16 janvier 2015

Le quorum étant atteint selon les statuts du comité (... la moitié de la totalité des voix dont dispose l'ensemble des groupements sportifs membres ...), l'Assemblée Générale Extraordinaire peut délibérer après l'appel des clubs présents par la Secrétaire Générale, Jocelyne GRIMAUD.

Le Président, Radouane BOUSELOUGUIA, souhaite la bienvenue à tous : représentants de clubs, élus et membres du Comité et lit son allocution.

Allocution de Radouane BOUSELOUGUIA, Président du Comité Drôme-Ardèche

" En ce début d'année 2015, nous aimerions tout d'abord vous souhaiter la bienvenue à la maison des bénévoles du sport Drome-Ardèche. Je tiens à remercier le CDOS Drôme et particulièrement sa présidente madame Odette DURAND pour la mise à disposition de cette salle. Aussi, je tiens à vous présenter nos meilleurs vœux de vive voix et une pleine réussite à l'ensemble de nos clubs.

Je remercie les personnes présentes à savoir :

Madame Stéphanie HOCDE-LABAU (DDCSPP Ardèche)

Messieurs Joël GEYNET (Président de la ligue des Alpes) et Antonio LAMBRONI (DDCS Drôme)

Aussi, j'excuse les membres du comité absents :

Frédéric ARCHINARD, Abdel BELKADRIA, Lionel BETTON, Pierre CAZAUX, Raymonde CHENU, Sylvie COUZON, Stéphane DEGIRON, Renaud FOUREL, Evelyne GEHIN, Isabelle LAFUMAS, Luc MURILLON et Hadj YAHIA BENATTIA.

Et, je remercie les membres élus qui sont présents ce soir.

En ce début d'année 2015, permettez-moi de formuler le vœu que l'on puisse dialoguer et faire évoluer notre organisation pour la rendre encore plus performante et plus partagée.

C'est dans cet esprit de partage et d'optimisation des performances que doivent se situer les réflexions d'avenir de notre comité. C'est pourquoi, nous vous avons proposé un projet sportif lors de notre Assemblée Générale ordinaire en juin dernier. Et aujourd'hui, il nous semble impératif que vous adoptiez le projet de changement des statuts et du règlement intérieur qui nous permettra une gouvernance sereine et efficace. Le scrutin de liste est indispensable pour travailler en équipe autour d'un projet sportif afin de faire avancer notre sport dans nos deux départements.

A ce propos, le projet de statuts et règlement intérieur que vous avez reçu a été réajusté suite à des observations de Stéphanie PIOGER, Vice-présidente en charge des affaires juridiques. De plus, Monsieur BALLESTRIERE, Secrétaire Général de la Fédération Française de Basket-Ball est intervenu hier pour nous réclamer nos



Statuts et Règlement intérieur afin de les soumettre aux juristes de la Fédération Française de Basket-Ball. Nous avons reçu ce jour à 10h15 les commentaires du Secrétaire Général de la Fédération Française de Basket-Ball dont nous avons tenu compte dans les documents (échange de mails, commentaires du Secrétaire Général, nouvelle rédaction des statuts) que nous vous avons remis à votre arrivée.

Avez-vous des questions ? "

Modification des statuts et règlement intérieur

La Secrétaire Générale présente les changements apportés (point après point) aux statuts envoyés aux clubs suite à l'intervention de la Fédération Française de Basket-Ball et apporte toutes les explications nécessaires.

Mme Agnès NUGUES (La Voulte) fait remarquer que la numérotation des articles n'est plus appropriée suite aux rectifications apportées dans l'urgence.

M. Damien DUC (St Péray), en réponse à cette remarque, dit qu'il suffit, pour pallier à l'oubli de la numérotation, de les intégrer à l'article précédent. D'autres personnes interviennent également dans ce sens en estimant que ce sont des petits détails sans conséquence.

M. Frédéric PETITJEAN, responsable du Pôle Financier, intervient pour dire qu'il est conscient de cette anomalie mais que le plus important est le fond et non la forme.

Le Président précise que si les représentants des clubs veulent ne pas recourir à un vote étant donné le délai très court pour réfléchir aux rectifications apportées, ce qui serait absolument compréhensible, les statuts seront réexaminés ultérieurement.

Il demande si quelqu'un serait contre l'organisation ce jour du vote des statuts et du règlement.

Aucun représentant de club ne se manifeste contre la proposition du Président.

Le vote est donc organisé avec comme question :

" Êtes-vous d'accord pour la modification des statuts et règlement intérieur du Comité Drôme-Ardèche de Basket Ball ? Oui ou Non ".

La Secrétaire Générale précise qu'ils doivent barrer la mention inutile.

Le bureau de vote est présidé par Mme Marielle CARRA (St Paul trois Châteaux), assistée de Clémence LASTES (Mauves) et Caurella TREMOULET (Pierrelatte).

Sylvette FLAMBEAU, Jocelyne GRIMAUD et Christelle GUÉRIN, membres du comité, participent également au dépouillement.

SG

Résultats :

- 7453 électeurs inscrits
- 5449 votants
- 5292 suffrages exprimés
- 4805 oui
- 387 non
- 100 (bulletin nul)

La modification des statuts et règlement du Comité Drôme-Ardèche de Basket-Ball est adoptée.

CNDS

Antonio LAMBRONI, Conseiller d'Animation Sportive à la DDCS Drôme,
Stéphanie HOCDE-LABAU, DDSCPP Ardèche,
Joël GEYNET, Président de la Ligue des Alpes,
Frédéric PETITJEAN, Trésorier du Comité Drôme-Ardèche
Radouane BOUSELOUGUIA, Président du Comité Drôme-Ardèche
sont intervenus pour dire que l'enveloppe budgétaire du CNDS a été revue à la baisse, que les subventions 2015 sont orientés sur le plein emploi pérenne.
Les clubs devront faire un dossier de subventions s'ils sont dans la démarche de création d'emploi pérenne.
Le comité se tient à leur disposition pour être à leur écoute, les conseiller et les aider dans le montage du dossier.

Dossiers des volontaires en emploi service civique

- Développement durable présenté par Jordan CHAPELLE et Didier SERVANT (référent du comité emploi service civique)
Il y a eu peu de réponses au questionnaire envoyé aux clubs.
Les réunions décentralisées avaient pour but d'échanger et de construire ensemble le dossier sur le développement durable.
Le Comité Drôme-Ardèche propose d'instaurer un challenge du développement durable et l'obtention d'un label club responsable.
Le challenge se déroulera sur trois mois et trois thématiques seront abordées :
 - Basket Éco-citoyen
 - Basket et Santé
 - Basket et solidarité

SG

Le Président du Comité, Radouane BOUSELOUGUIA, intervient pour remercier les clubs qui étaient présents lors de ces séances d'échanges qui avaient pour but de construire ensemble les futurs projets sur ces deux thématiques que sont le développement durable et les incivilités.

Cependant, il fait part de son désappointement concernant la réunion basée sur Valence (au Comité) avec les clubs qui étaient prévus, aucun club ne s'est déplacé et encore moins prévenu !

- Incivilités, dossier préparé par Mathilde AZÉMA et présenté par Didier SERVANT (réfèrent du comité emploi service civique)

Le comité a souhaité s'impliquer sur la prévention des incivilités et sur la promotion du rôle de l'arbitre. Il a tiré des enseignements des échanges avec les clubs où ont été présentés ces dispositifs.

- Protocole d'accueil (" Protocol ")
- Charte de bonne conduite parents et entraîneurs
- Label Esprit Basket
- Travail sur la gestion des conflits

Une fiche concernant le " délégué de club " et ses obligations a été élaborée.

Questions diverses

Le trésorier indique qu'un état des lieux intermédiaire a été fait aux clubs concernant la caisse de péréquation et que celle-ci fonctionne à la satisfaction de tous.

M. Claude SARRAZIN (Mantaille) fait remarquer que l'application de celle-ci serait nécessaire au niveau des championnats régionaux.

M. Joël GEYNET répond qu'une sérieuse réflexion a lieu au sein de la Ligue des Alpes.

L'Assemblée se termine par le verre de l'amitié offert par Roger ARHANCET et la dégustation de galettes offertes par le Comité Drôme-Ardèche.

Jocelyne GRIMAUD,



Secrétaire Générale

Radouane BOUSELOUGUIA



Président



COMITE DROME ARDECHE DE BASKET BALL

Chemin des Huguenots
2 Place Edmond Regnault